

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEURE

SEANCE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit le 28 février, le conseil municipal de la commune de PLEURE, régulièrement convoqué à la date du 23 Février 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Alexandre CROT, le Maire.

Présents: Mr CROT Alexandre, Mr TOINARD Emmanuel, Mr ROYER Bernard, Mr LYONNET Franck, Mr MACAUX Olivier, Mr BORNIER René, Mme GARCEL Monique, Mr PANIGOT Séverin

Absents excusés: Mr BAUDET Nicolas, Mr BORNIER René donne procuration à Bernard ROYER.

Absente excusée : Mme MOREL Catherine.

Secrétaire de séance : Mme Monique GARCEL

ORDRE DU JOUR

1. Budget
2. Heures complémentaires
3. Questions diverses

1. BUDGET

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le compte administratif 2017, et propose de demander des devis pour la réalisation des travaux d'investissement 2018 suivants :

- Salle des fêtes
- Etude du carrefour mairie-école
- Ecole
- Etang (achats + travaux)
- Acquisition du chemin d'AF

2. HEURES COMPLEMENTAIRES EMPLOYES

Le maire informe le conseil qu'il convient de payer des heures complémentaires sur l'année 2017 en raison un accroissement de travail à :

Mme Marie-Edwige JACQUOT pour 122 heures

Mme Maryse PERRIN pour 193 heures

3. QUESTIONS DIVERSES

Il n'a été faite aucune offre concernant le grume de chêne, malgré l'affichage au 15 février dernier

Fin de la réunion :

A 23h00

Le Maire, CROT Alexandre

Prochain conseil :

29 mars 2018 à 20h30 en Mairie